

Tour de la Bourse  
Bureau 3700, C.P. 242  
800, Place Victoria  
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9



514 397 7400 Téléphone  
514 397 7600 Télécopieur  
1 800 361 6266 Sans frais

**Me André Turmel**  
Direct (514) 397 5141  
aturmel@fasken.com

Le 22 août 2013  
No de dossier : 10887/115805.00136

**PAR SDÉ ET PAR MESSAGER**

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 2A2

Objet : **Enjeux et budget de participation**  
Demande de modification des tarifs de transport pour l'année 2013  
**Dossier R-3823-2012**

Chère consoeur,

La présente fait suite à la décision D-2013-123 rendue le 13 août 2013 et vise à déposer le budget de participation de la FCEI dans ce dossier.

La FCEI a retenu les services de messieurs Antoine Gosselin et Marcel Paul Raymond, à titre d'analystes aux fins du présent dossier. Le budget demandé est requis pour analyser le dossier, questionner le Transporteur et formuler des recommandations relativement aux questions affectant les revenus requis 2013 et 2014 dont notamment :

- 1) L'ensemble des dépenses nécessaires à la prestation du service dont, en particulier :
  - a. la masse salariale en lien avec les orientations gouvernementales récentes et le coût de retraite ; et
  - b. les autres charges directes, dont :
    - i. l'impact des nouvelles normes sur le budget de services externes ; et
    - ii. le besoin budgétaire en lien avec la nouvelle phase de stratégie de gestion des actifs.
  - c. les charges des services partagés et l'impact des ajustements organisationnels ; et
  - d. les autres revenus de facturation interne.

- 2) Les prévisions de mise en service (immobilisations et actifs incorporels) et l'impact sur les charges d'amortissement, les retraits d'actifs et les coûts capitalisés ;
- 3) L'état d'avancement du projet de remplacement du progiciel OSM et l'impact sur l'optimisation des processus de travail ;
- 4) L'impact additionnel de 21,5 M\$ de l'exercice de corroboration et de mise en conformité sur la dépense d'amortissement ;
- 5) La méthode de calcul du taux de rendement et la méthode de mise à jour proposée pour 2013 ; et
- 6) Les besoins et revenus des services de transport.

Finalement, dans une perspective plus globale, la FCEI entend aborder la démarche d'efficience du Transporteur, le balisage, les indicateurs de performance ainsi que les objectifs corporatifs.

Au total, la FCEI prévoit donc aborder un ensemble relativement important d'enjeux qui requièrent un travail d'analyse poussé justifiant les efforts prévus.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



André Turmel  
AT/mb  
p.j.